

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
Circonscription de VIRE

COMMUNE LES MONTS D'AUNAY
ARRÊTÉ MUNICIPAL

Arrêté N° MA-ART-2021-020

OBJET : Arrêté d'occupation du domaine public rue du Docteur Tillaux, Aunay sur Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay

Le Maire des Monts d'Aunay,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales ;
Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les articles L.2121-1 et 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;
Vu l'article R.644-2 du Code Pénal ;

Considérant la demande de circulation, rue du Docteur Tillaux, Aunay sur Odon, commune déléguée de les Monts d'Aunay présentée par l'entreprise ENGIE INEO NORMANDIE, domiciliée à Bretteville l'orgueilleuse, ZA Cardonville, 8 rue du 8 juin 1944 pour la pose d'un branchement de gaz du 8 mars 2021 au 12 mars 2021 ;

ARRÊTE

Article 1 – L'entreprise ENGIE INEO NORMANDIE est autorisée à empiéter sur la chaussée à l'endroit de la pose du branchement gaz, rue du Docteur Tillaux du 8 mars 2021 au 12 mars 2021.
Le stationnement sera interdit.

Article 2 – L'entreprise ENGIE INEO NORMANDIE est chargée de la signalisation règlementaire à l'endroit de la pose du branchement gaz.

Article 3 – L'entreprise ENGIE INEO NORMANDIE doit s'assurer de la protection des usagers de la voie publique et de leurs biens.

Article 4 – Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 5 – L'ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le chef de Brigade de Gendarmerie des Monts d'Aunay,
- L'Agent Surveillant de la Voie Publique,
- L'entreprise ENGIE INEO NORMANDIE,

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait aux Monts d'Aunay, le 02 mars 2021.

Pour extrait certifié conforme
le Maire, Mme Christine SALMON

